Tout comme SOS Fernand-Séguin, je propose aux élus de la MRC de Roussillon:

- Que le projet de règlement PR-215 soit retiré ;

- Que la MRC de Roussillon élabore, adopte et mette en œuvre un plan d'action visant à protéger intégralement la totalité territoire du Corridor vert de Châteauguay-Léry;

- Que la MRC de Roussillon, en collaboration avec les autres paliers gouvernementaux fasse du Corridor Châteauguay-Léry un grand parc régional accessible à l'ensemble des citoyens.

Marie Clarke-Boyer

2020-11-20